



20 octobre 2016

Taxe carbone : moins 5 000 emplois

Aujourd'hui, 20 octobre 2016, les travailleurs des centrales de production d'électricité thermiques de Cordemais, du Havre, d'Emile Huchet et de Gardanne, en convergence avec les travailleurs des places portuaires de Nantes-Saint-Nazaire, du Havre, de Fos-Marseille et avec les Unions Départementales et Locales concernées, étaient en lutte.

Cette mobilisation était orientée contre le projet de taxe carbone voulue par le gouvernement via son Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la mer, visant la production d'électricité à partir du charbon, ce qui conduirait à la suppression de 5 000 emplois.

Toutes ces initiatives portaient sur des baisses et des arrêts de production d'électricité pour les centrales, des arrêts d'activités pour les places portuaires ainsi que des interpellations d'élus politiques et de permanences du parti socialiste.

Avec les alertes lancées par les pouvoirs publics et les entreprises de l'énergie de ces derniers jours en France concernant une pénurie d'électricité pour l'hiver 2016-2017, il est grand temps de stopper la casse de la production thermique d'électricité et de revenir sur le projet de taxe CO2 franco-français.

La FNME CGT exige l'abandon du projet de loi concernant cette taxe carbone alors même que la production d'électricité au charbon représente une quantité infinitésimale et mettra tout en œuvre pour sauvegarder et développer l'emploi dans la production thermique et dans les places portuaires.

La prochaine étape de cette action sera un meeting national de lutte à la centrale de Gardanne, le 27 octobre prochain à partir de 11h.

Interlocuteur dossier :

Loïc DELPECH : 06 84 31 95 80

CONTACTS PRESSE

Marie-Claire CAILLETAUD 06 17 48 44 79

Laurent LANGLARD 06 70 30 82 96

fnme@fnme-cgt.fr

FNME CGT

263 rue de Paris - 93000 Montreuil

Tél : 01 55 82 78 00

► fnme-cgt.fr

